

# MAROC

## L'ombre du Palais

Le référent national est un élément incontournable dans l'imaginaire collectif des Marocains et, surtout, de ses élites politiques. Présent dans toute une pléiade de situations, démarches, réflexes, initiatives, discours et écrits, notamment dans le champ politique, il apparaît toujours comme un vecteur d'identification et de mobilisation. Au fil des années et à l'instar des développements politiques récents, les présages qui annoncent la mort lente du mouvement national et de sa créature, la nation, sont loin de se réaliser. « Le fonds de valeurs commun qui en est reste, a créé une matrice culturelle centrale active, omniprésente en tous les lieux significatifs de la vie politique, même si de nombreuses organisations ont estimé qu'à leur nationalisme devait se substituer un projet de société plus juste et plus égalitaire. Bien que les idéologies et mouvements politiques évoluent et qu'une grande majorité des acteurs participant de la vie politique d'aujourd'hui n'aient pas vécu la période qui a précédé l'indépendance, acquise en 1956, la place occupée par les éléments centraux du mouvement national reste centrale dans la sphère publique du Royaume chérifien <sup>1</sup>.

---

1. Voir Sehimi M., « Les élites parlementaires: Continuité ou renouvellement? », dans l'ouvrage collectif *Édification d'un État moderne*, Paris, Albin Michel, 1986, pp. 95-113; et Parejo M. A., *La élites políticas marroquíes: Los parlamentarios (1977-1993)*, Madrid, Agencia Española de Cooperación Internacional, 1999.

Sur la base des caractères d'une partie de la société marocaine que le nationalisme marocain voulait émanciper et moderniser, à partir d'un substrat culturel existant, celui-ci a modelé son discours en s'alliant au seul élément capable de galvaniser la mobilisation populaire, à savoir la monarchie – une spécificité marocaine qui signifiait à la fois le relais avec un passé mythifié et une icône religieuse symbolique. Autour de l'islam, de l'arabité, de l'institution monarchique et de son lien avec le peuple, ainsi que de la réunification territoriale toujours inachevée, le nationalisme marocain conforte un peuple qui s'émancipe du joug colonial franco-espagnol en 1956. Depuis, l'histoire du Maroc indépendant est marquée par un transfert de sacralité du religieux vers le politique, par le culte voué à la nation marocaine à travers les souverains alaouites. Le Palais dont la centralité symbolique et politique fut encouragée par les nationalistes, se consolide peu à peu comme l'acteur central et incontournable du champ politique marocain. « L'affermissement de l'ordre monarchique est inséparable de la formation d'une véritable religion du nationalisme. [...] On a donc abouti à une certaine intégration de deux imaginaires constitutifs de la société marocaine, celui du Maroc impérial et celui du Maroc moderne. »<sup>2</sup>

Le nationalisme marocain dans sa formulation classique, celle qui émane directement des luttes contre la colonisation française et espagnole sous forme de protectorat, s'est vu concurrencé durant le dernier demi-siècle par un autre nationalisme à caractère monarchique. L'idéologie prônée par le mouvement national, ses catégories d'analyse et les références à la nation elle-même, mutent et adaptent leur contenu à cause de l'interaction, tantôt virulente, tantôt consensuelle, avec les intérêts de la Couronne. La lutte pour l'indépendance liée à des attitudes traditionnelles et imprégnée des idées de démocratie, justice sociale, solidarité, liberté, émancipation, respect des droits de l'homme, éducation et méritocratie, inséparables de cette première conception nationale, n'a pas pu rester inaltérée devant un Palais sorti gagnant de sa lutte contre le parti de l'Istiqlal et sa progéniture après le départ des colons<sup>3</sup>. En dépit des espoirs créés et d'une omniprésente

---

2. Chekroun M., « Société civile, religion civile et lien social au Maroc », dans El Aoufi N. (dir.), *La société civile au Maroc*, Rabat, SMER, 1992, p. 34.

3. Le parti de l'Istiqlal (indépendance) est la matrice, scission après scission, de nombre de formations politiques au Maroc.

rhétorique transitionnelle, Mohammed VI ne fait aujourd'hui, dix ans après son ascension au trône, qu'accomplir le travail initié par son grand-père, Mohammed V, puis son père, Hassan II. « La transition marocaine en cours participe d'un effort d'acclimatation d'une modernité économique, politique et culturelle au sein d'un système de type traditionnel [...]»<sup>4</sup> La monopolisation de la nation marocaine, de ses symboles et rites, de son histoire et de ses acteurs, dépurés pour être adaptés aux besoins du Palais, fait que ceux qui n'assument pas ce *watan* (nation) monarchique sont exclus du jeu politique, économique et social.

### Aux sources du nationalisme marocain

La défaite de la bataille d'Isly contre la France en août 1844 montre, très tôt, l'incapacité des Marocains et de leurs alliés algériens à opposer une résistance contre un ennemi plus fort<sup>5</sup>. Alors qu'à cette époque la France pose les premiers jalons de sa présence coloniale effective, l'Espagne lui emboîte le pas en 1859. En dépit de quelques épisodes victorieux, la faiblesse militaire se confirme lors de la révolte conduite par Abdelkrim el-Khattabi, pendant les années 1920, dans le Rif, incapable malgré des années de luttes de faire face à une armée coloniale mieux formée, équipée et organisée. Outre cette faiblesse militaire, les dissidences au sein du *makhzen*<sup>6</sup> contraignent les sultans à demander le soutien extérieur. Sous Hassan I<sup>er</sup>, qui hérite d'un royaume fortement exposé aux velléités européennes, le sort du Maroc se joue déjà ailleurs. La Conférence internationale de Madrid de 1880 entérine les différents traités commerciaux, négociés tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> et, peu à peu, le pouvoir alaouite n'a d'autre choix que de céder une partie de son autorité. L'ingérence étrangère atteint son apogée avec le protectorat

---

4. Benjelloun M. O., *Projet national et identité au Maroc. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Eddif - L'Harmattan, 2002, p. 10).

5. Moulay Abderrahman hésite mais finit par envoyer ses troupes vers la frontière algéro-marocaine au secours de l'Émir Abdelkader. La France écrase les troupes chérifiennes, une défaite qui se solde par la signature d'un traité de paix.

6. Nom que reçoit le système politique traditionnel marocain. Ensemble de l'appareil étatique et des services et revenus qu'il dispense, le *makhzen* se base encore aujourd'hui sur les principes d'allégeance et de soumission.

7. Notamment avec la France et l'Espagne mais aussi avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la Suède, la Norvège et même les États-Unis.

dans lequel l'administration et la protection du territoire sont dorénavant sous la responsabilité des occupants, français et espagnols, selon les clauses du traité de Fès, signé par Moulay Hafid le 30 mars 1912. Au sein du nouveau *makhzen* colonial, le sultan ne garde *de facto* que le pouvoir religieux <sup>8</sup>.

Après l'échec de la confrontation par la force et la prise du pouvoir par les occupants étrangers, l'islam apparaît dans un premier temps comme la seule variable identitaire susceptible de mobiliser les Marocains autour d'une résistance de longue haleine contre le colon. Sous mandat de puissances chrétiennes, s'appuyant sur le réseau des *zaouias* (confréries religieuses) et sur le *maraboutisme* (culte des saints), la matrice du nationalisme marocain d'obédience islamique voit le jour à l'instar des nouvelles idées réformistes venues de l'Orient arabe <sup>9</sup>. Ce renouveau, le salafisme, prône l'orthodoxie islamique, le retour à la foi « pure » des anciens, ainsi que l'inéluctable opposition entre l'Occident chrétien et le monde arabe et musulman. Les contours politiques du Salafisme étaient clairs dès ses débuts puisqu'il défendait le renforcement des liens au sein de l'*oumma* (nation du Prophète) en faveur de la libération des mahométans de l'oppression étrangère et de la complète expulsion des mécréants de *Dar el-Islam* (la maison de l'islam) <sup>10</sup>. Ces idées aviaient le sentiment de résistance à la colonisation, surtout parmi les classes moyennes urbaines, appauvries par le commerce et l'industrie européenne qui frappent davantage l'artisanat et les commerçants traditionnels.

En parallèle, ce fut une petite génération de collégiens et de bacheliers à ce moment-là qui allait réussir, quelques années plus tard, la création d'un parti nationaliste moderne, apte à mobiliser le peuple pour remettre en question le régime de protectorat. Bien que le résident général à l'époque, le maréchal Lyautey, eût veillé à ce que les jeunes musulmans soient uniquement instruits

8. Selon l'article 1 du Traité de Fès, « la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnel du sultan seront sauvegardés ». Dans les faits, celui-ci perd toute autorité et Hubert Lyautey, le premier résident général français, incarne désormais l'exécutif marocain.

9. Parmi d'autres, des figures comme le cheikh Abou Chouaib Doukkali ou Mohammed Ben Larbi Alaoui sont les précurseurs de la diffusion des idées salafistes au Maroc. Selon eux, seul le retour à l'islam pouvait permettre d'en finir avec la décadence des musulmans marocains.

10. Les salafistes appellent à purifier l'islam de toute trace étrangère culturelle ou sociale, en regardant le monde à travers la *charia* (loi islamique). Dans ce contexte historique particulier d'éclosion des nationalismes arabes, le courant salafiste revêtait un caractère réformateur au sein de la communauté musulmane. Parmi ces salafistes marocains se trouvait Allal El Fassi, le leader nationaliste historique et chef du parti de l'Istiqlal.

dans leur culture, et contaminés le moins possible par les idées françaises, précisément pour éviter des dérives dangereuses pour les intérêts de Paris, la pression musulmane en faveur de la scolarisation occidentale fut très forte. Minoritaire, ce mouvement était principalement porté par les grandes familles de la bourgeoisie urbaine de Fès, Rabat et Salé, qui trouvaient ainsi une voie pour accéder aux cercles de pouvoir réel de l'administration coloniale. L'influence française fut déterminante pour l'éclosion du nationalisme et cette génération privilégiée découvre, lors de ses études en France métropolitaine, la contradiction entre les principes de la République et l'oppression coloniale. À leur retour au Maroc, ces francisants imprégnés des valeurs politiques occidentales et d'une solide formation sont confrontés à la fermeture du marché de travail dans les administrations publiques et les hauts lieux du pouvoir, des postes exclusivement réservés aux ressortissants français<sup>11</sup>. Marginalisés, exclus de la sphère publique et des cercles de décision, ils travaillent pour la cause nationaliste à travers la mise en place des bases du mouvement national. « Ces "Jeunes Marocains" (d'après le modèle des Jeunes Turcs), bien que très peu nombreux, furent les créateurs du nationalisme moderne au Maroc. »<sup>12</sup>

À la fin des années 1920, on trouve ces deux tendances au sein du réformisme nationaliste marocain : une branche religieuse et traditionnelle autour du *fīqh* (savant en jurisprudence islamique) d'un Belghazi à Fès, Allal El Fassi étant son disciple, et une autre faction plus laïque et moderniste à Rabat dont Ahmed Balafrej fut l'un des leaders. Ces deux courants se rapprochent en 1927, lors de l'arrivée au trône de Mohammed Ben Youssef, en instaurant par la suite la fête du trône, un acte qui traduit leur esprit de modernisation politique et leurs soucis légitimistes. Pour acquérir l'appui du peuple et mobiliser un public plus large, dans une société encore très rurale et traditionaliste dans laquelle la religion a toujours joué un rôle clé, le nationalisme marocain doit conserver et encourager stratégiquement son attachement à la monarchie. La légitimité religieuse du souverain dans sa qualité d'*Amir al Mouminime*

---

11. Dans la zone nord, la situation est différente. Le déclenchement de la guerre civile espagnole en 1936 favorise une entente entre le général Franco et les nationalistes du protectorat sous contrôle de Madrid. Cette sorte de tolérance rend possible la création du Parti des réformes nationales dirigé par Abdelkhaled Torres ou du Parti d'unité marocaine de Makki Nasiri.

12. Vermeren P., *Le Maroc en transition*, Paris, La Découverte, 2002, p. 23.

(« le commandeur des croyants ») est considérée comme un atout majeur par ces nationalistes <sup>13</sup>. En s'appuyant donc sur la tradition du pays, le sultan chérifien devient pour ces pionniers nationalistes le roi du Maroc <sup>14</sup>.

## Le réveil du nationalisme

Loin des conceptions essentialistes répandues, la nation marocaine est un produit moderne, une construction sociale issue d'un contexte particulier et d'un processus politique qui prétend rendre compte d'une identité collective. Cette nation, de nature bourgeoise, est menée par une élite intellectuelle qui la modèle dans sa forme, ses discours, ses mythes fondateurs, ainsi que ses perceptions, c'est-à-dire, la manière dont il faut se valoriser et valoriser les autres <sup>15</sup>. En somme, sa production requiert la concurrence d'une série de conditions ethniques <sup>16</sup> et sociales nourrissant l'existence de cette nation commune <sup>17</sup>, une structure d'opportunité politique favorable <sup>18</sup> et une mobilisation à travers un travail organisationnel efficace <sup>19</sup>. La nation s'inspire du passé pour parvenir à la réalisation d'un objectif commun de démocratie, libération, indépendance, émancipation et développement. Pour parcourir le chemin vers un modernisme occidental accessible à la masse, les nationalistes

---

13. Le sultan marocain était à la fois calife et imam (celui qui dirige la prière), autorité politique-temporelle et religieuse-spirituelle. Descendant du prophète Mahomet, il porte le titre de *Amir Al Mouminime*. Il dirige et reste la référence ultime de la communauté des musulmans sunnites de rite malachite, majoritaires au Maroc.

14. Pour plus de détails sur les sources de la nation marocaine voir Laroui A., *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Casablanca, Centre culturel arabe, 2001.

15. Voir Nairn T., « La maldición del ruralismo: los límites de la teoría de la modernización », dans John A. Hall (dir.), *Estado y nación: Ernst Gellner y la teoría del nacionalismo*, Madrid, Cambridge University Press, 2000, pp. 147-182.

16. Un substrat culturel qui, même predonné ou préexistant, est l'objet d'un travail de sélection, hiérarchisation et adaptation de la part des nationalistes.

17. Par exemple, les inégalités ou les discriminations systématiques à l'égard d'une communauté donnée. Dans le cas des pays colonisés, l'occupation étrangère était un facteur majeur pour activer ce malaise social autour d'une nation commune, à la fois élément de lutte contre les « envahisseurs » et comprise comme la solution à tous les maux du pays.

18. La structure formelle ou informelle. Cette structure d'opportunité peut être aussi réelle ou perçue comme favorable par les nationalistes, ce qui peut déclencher la mobilisation même si les conditions ne sont pas objectivement bonnes. Voir Tarrow S., *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge University Press, 1994.

19. Voir Máz R., « Nacionalismo y movilización política: un análisis pluridimensional de la construcción de naciones », *Zona Abierta*, n° 79, 1997, pp. 169-216.

marocains instrumentalisent le passé par un retour aux sources et à une antiquité digne, faites de mythes, planifiée et adaptée au présent <sup>20</sup>.

Ce qui cristallisa les revendications nationalistes fut le *dahir* dit berbère du 16 mai de 1930. Cette loi du protectorat visait à préserver l'autonomie traditionnelle des Berbères, essentiellement dans le domaine juridique, en les soustrayant à la législation islamique et en gardant leur droit coutumier. Le *dahir* reconnaissait et garantissait l'application des us berbères, mais sans préciser leur nature, ni disposer quelles étaient les tribus berbères. Même si l'interprétation de ce *dahir* est controversée, cette loi fut un catalyseur du nationalisme marocain, citadin, arabe et foncièrement musulman <sup>21</sup>. « Le *dahir* berbère réalisa l'union des hommes et des idées autour d'un programme minimum : la défense de l'islam contre une tentative d'évangélisation des Marocains parlant les dialectes berbères, la défense de l'arabisation. » <sup>22</sup> Effectivement, le décret est interprété par les nationalistes comme une manœuvre pour diviser les Marocains et mieux maîtriser le territoire, ainsi qu'un outil de prosélytisme chrétien contre les mahométans et leur langue sacrée. « Le projet du *dahir* berbère procède de cette volonté de diviser les peuples asservis, afin d'asseoir une autorité sans partage, qui préside à toute politique de colonisation. » <sup>23</sup>

Les lieux de culte musulman accueillent les premières réactions négatives contre ce *dahir*. Le vendredi 27 juin, l'imam al-haj Ali Aouad préside à la Grande Mosquée de Salé la lecture du *latif* dans ces termes : « Ô Sauveur ! (Ya Latif !) épargne-nous les mauvais traitements du Destin et ne nous sépare pas de nos frères berbères. » <sup>24</sup> Cette prière constitue le point de départ des

---

20. Pour plus de détails sur le processus de construction d'une nation voir Anderson B., *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, Verso and New Left Books, 1983 et Smith A., « National Identity and Myths of Ethnic Descenc », *Research in Social Movements Conflict and Change*, 7, 1984, pp. 95-130.

21. Pour plus de détails sur le contenu et signification de ce *dahir* voir Lafuente G., *La Politique berbère de la France et le Nationalisme marocain*, Paris, L'Harmattan, 1999. Pour une interprétation critique et alternative de celui-ci voir Budhan M., « El Dahir Beréber. ¿Mito o realidad? », dans Rachid Raha Ahmed et Vicente Moga Romero (dir.), *Estudios amazigos: Substratos y sinergias culturales*, Melilla, Ciudad Autónoma de Melilla, 2000, pp. 95-130.

22. El Alami M., *Allal El Fassi. Patriarche du nationalisme marocain*, Rabat, Arrissala, 1972, p. 59.

23. Aouad M'hammed et Maria Awad, *Les Trente Glorieuses ou l'Âge d'or du nationalisme marocain. 1925-1955*, Rabat, LPL, 2006, p. 21).

24. *Ibid.*, p. 22.

manifestations religieuses qui se propagent rapidement de ville en ville. Jusqu'au 13 août, date à laquelle les autorités du protectorat interdisent le *latif*, Rabat, Fès, Marrakech et Casablanca sont le théâtre d'actes de protestation accompagnés de prières et de jeûnes pendant quelques mois, suivis d'arrestations, de négociations, de promesses, de menaces et de représailles. Peu à peu, bénéficiant de l'appui de tous, la résistance s'organise dans la capitale, ainsi qu'à Salé et Fès. Le mouvement se structure et devient action politique dirigée par les classes moyennes plus instruites. À partir de ce moment, le combat et la cause marocaine font aussi leur entrée sur la scène arabo-musulmane.

Les deux branches du nationalisme marocain, religieuse et laïque, se rapprochent enfin. On assiste à la consolidation d'une structure et à l'élaboration d'un programme commun au sein du mouvement. En 1933, le premier numéro du journal *L'Action du Peuple* dirigée par Muhammad Hassan Ouazzani est publié. D'autres titres se créent dans la zone nord, comme *Al-Hayat* ou *Al-Salam*. Les nationalistes utilisent les moyens de communication modernes pour l'expansion de leur conception de l'identité nationale. Pour toucher les classes urbaines et cultivées, ils passent par la presse, les tracts, le théâtre ou la poésie. Pour les masses, principalement en milieu rural, ils vont mener des actions symboliques, des rituels indispensables pour la mobilisation politique. Porter une *djellaba* (costume traditionnel) ou un *tarbouche* (chapeau) suffit à montrer son attachement aux thèses nationalistes. Les tensions entre les différentes composantes du mouvement national et la société subsistent mais la nation est mise en avant à travers ces éléments communs qui « cohésionnent » la communauté. La fête du trône est le reflet de cette entente. Elle est célébrée par des nationalistes qui ont des idées politiques différentes, religieux ou laïcs, et par des marocains qu'ils soient musulmans ou juifs <sup>25</sup>.

Après une phase de lutte armée et de nationalisme urbain, on peut parler pour la première fois de l'existence d'une véritable opposition nationale au colonialisme : le 1<sup>er</sup> décembre 1934 se constitue le Comité d'action marocaine (CAM), premier embryon du parti nationaliste et première structure vraiment

---

25. Rachik H., *Symboliser la nation : Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*, Casablanca, Le Fennec, 2003.

intégrative du mouvement national. Le CAM présente au sultan, au résident général et au chef du gouvernement français, un plan de réformes réclamant la participation des Marocains à l'administration du pays, la démocratisation de la vie publique, la séparation des pouvoirs, la création d'institutions représentatives telles que des conseils municipaux, des assemblées provinciales et une assemblée nationale et des chambres de commerce. Après nombre d'initiatives et de démonstrations de force, le CAM est dissous par les autorités coloniales en mars 1937. Deux formations émergent alors : le Parti national pour la réalisation des réformes de Allal El Fassi, à caractère plus religieux et arabe, et *Al-Haraka al-qawmiyya* (Mouvement nationaliste) de Mohammed Belhassan Al-Ouazzani, à tendance laïque.

### De la mobilisation à l'indépendance

Les années suivantes sont marquées par la répression des autorités du protectorat à l'égard des nationalistes. À Rabat, Salé, Fès et Meknes, des figures comme Ahmed Balafrej, Mehdi Ben Barka, Mohammed Lyazidi ou Abderrahim Bouabib, organisent des réunions destinées à sensibiliser les masses à la nécessité de mettre fin à une forme d'immobilisme face au colon et de rallier la cause nationale. Parallèlement, lors de réunions plus restreintes, les nationalistes préparent le texte du Manifeste de l'indépendance qui est présenté le 11 janvier 1944 simultanément au sultan, au résident général et aux représentants à Rabat des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union Soviétique. Cosignée par soixante-dix personnalités, pour la plupart issues du monde intellectuel et des affaires, cette déclaration appelle, non plus des réformes, mais l'indépendance dans un régime démocratique. Celui-ci sera aussi l'acte de naissance du Parti de l'Istiqlal, le premier parti politique marocain structuré et organisé qui rassemble les membres de l'ex-Parti national, auxquels s'adjoindront par la suite les mécontents du système français comme des étudiants, associations, oulémas (autorités religieuses en islam), artisans, commerçants, professions libérales ou même bourgeois qui ne trouvaient pas leur place à l'ombre du système du protectorat.

Les arrestations d'Ahmed Balafrej, secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, de son adjoint, Ahmed Lyazidi, et de Mehdi Ben Barka, provoquent des

émeutes sanglantes, lourdement réprimées<sup>26</sup>. C'est une époque marquée par les arrestations, la torture, les condamnations à lourdes peines et les exécutions sommaires de nationalistes. Grèves, manifestations et incidents s'enchaînent. Un mouvement d'action directe se déclenche et on assiste à des sabotages, et à des agressions contre des Européens et les Marocains francophiles, et aussi à des attentats, comme celui perpétré par Allal Ben Abdallah le 11 septembre contre le cortège du sultan « illégitime » Mohammed Ben Arafa<sup>27</sup>. Les militants incarcérés sont progressivement libérés. Ils s'établissent souvent à l'étranger après leur remise en liberté, et mènent une campagne internationale de sensibilisation à la cause marocaine. C'est le cas d'Abderrahim Bouabid en France, d'Ahmed Ballafrej en Suisse et dans les pays scandinaves, et d'Allal El Fassi au Caire, après son exil au Gabon. Le parti de l'Istiqlal parvient même à ouvrir un bureau à New York et réussit à inscrire la décolonisation du Maroc à l'ordre du jour de l'assemblée des Nations unies, le 23 septembre 1954.

Dans la clandestinité, les leaders de l'Istiqlal avaient organisé, dès 1942, des rencontres, plus ou moins régulières, avec le sultan dont l'engagement à la tête du mouvement constituait un symbole d'unité. « La fibre patriotique de la population vibra intensément et, de toutes les villes du Maroc, de nombreuses pétitions et délégations furent dépêchées au Palais pour soutenir le Manifeste du Parti de l'Istiqlal [...] »<sup>28</sup> En dépit d'une mauvaise appréciation initiale, Mohammed Ben Youssef sut rallier le mouvement national, ce qui fut confirmé par son célèbre discours de Tanger commémorant le 25<sup>e</sup> anniversaire de son intronisation<sup>29</sup>. Jugé trop proche des milieux nationalistes, les Français avec l'appui de certains notables musulmans le firent déposer et le contraignirent à

---

26. Les chiffres varient selon les sources. Après ces arrestations à Fès, les tirs des forces de l'ordre du protectorat firent une centaine de morts.

27. Né en 1916 à Guercif, dans la province de Taza, Allal Ben Abdallah était peintre avant de s'installer à Rabat. Fortement attaché aux valeurs de lutte contre l'occupation, il est devenu un symbole de la résistance pour le nationalisme marocain, étant considéré comme le pionnier de la lutte armée urbaine contre le colonisateur français.

28. Aouad M'hammed et Maria Awad, *op. cit.*, p. 119.

29. Dans sa diatribe, le sultan exhibait sa prise de position après l'échec des négociations engagées avec les Français depuis octobre 1950, en faisant le bilan de son règne et des quatre décennies de protectorat. Il loue les liens d'attachement et de fidélité du peuple à sa personne et le rassemblement solidaire autour de lui. Pour plus de détails voir le texte du discours du Trône de Mohammed Ben Youssef du 18 novembre 1952.

l'exil, ce qui ne fit qu'augmenter sa légitimité à l'égard de son peuple et nourrir en même temps la mobilisation nationaliste. Cet attachement populaire se manifesta lors du retour triomphal du sultan le 16 novembre 1955 où un grand cortège attendait celui qui, quelques mois plus tard, une fois l'indépendance acquise et ratifiée par la France le 2 mars et par l'Espagne le 7 avril 1956, deviendrait roi, « le libérateur ».

### La nation monarchique

Mohammed V incarne le passage du protectorat à l'indépendance après avoir accompagné la naissance du nationalisme, étant le seul de sa dynastie à avoir porté successivement deux titres, celui de sultan, dès 1927, et celui de roi à partir 1956. Il est choisi au départ par le pouvoir colonial pour son « insignifiance », pour ne pas constituer un obstacle ultérieur aux velléités de ceux qui l'ont désigné, ce que l'avenir infirmera<sup>30</sup>. On le décrit comme un homme prudent, avisé, simple, conscient de l'importance de son pouvoir, même s'il fut purement symbolique à un moment donné. Le 16 novembre 1955, les autorités françaises lui permettent de constituer un gouvernement capable de négocier l'indépendance. Il écarte l'Istiqlal de la direction et nomme à sa tête quelqu'un de confiance, Mbarek Bekkaï, un ancien officier supérieur de l'armée française. La lutte est ouverte entre le Palais et le parti phare du nationalisme marocain, un parti de masses à un moment où certains dirigeants sont tentés par l'expérience de parti unique suivie en Tunisie sous l'égide de Habib Bourguiba.

À l'indépendance, un autre Maroc s'offre au pouvoir alaouite qui doit composer avec l'héritage colonial et renouer avec la tradition monarchique. En quelques années, le roi parvient à établir puis à consolider son autorité, avant sa mort en 1961. Les Forces armées royales (FAR) sont créées après l'indépendance par la fusion de l'armée coloniale, française et espagnole et d'éléments issus de l'Armée de libération nationale. Elles répriment violemment l'insurrection du Rif en 1958, en mettant un terme à la résistance des

---

30. Bien que de la dynastie alaouite, Mohammed Ben Youssef n'était pas prédestiné à devenir le sultan du Maroc. Il est nommé par le protectorat, qui voit en lui une personne docile prête à servir ses intérêts en occupant une place symbolique – purement religieuse – dans ce nouveau *Makhzen* colonial.

descendants d'Abdelkrim El Khattabi, considérés comme séparatistes. L'Istiqlal est affaibli par la réduction de son influence au sein du gouvernement, la création du Mouvement populaire – parti rural et berbériste allié du Palais à ce moment–, et par l'éclatement du grand parti nationaliste entre une droite istiqlalienne et une gauche représentée par l'Union nationale des forces populaires (UNFP), de Mehdi Ben Barka.

Le roi « libérateur » va être spécialement attentif au passage de relais à son fils, Hassan II. Lorsque celui-ci arrive au pouvoir en 1961, il dispose d'une administration solide, dirigée par nombre de cadres marocains, dont les FAR et les services de sécurité sont un élément incontournable. Sous Hassan II, l'autorité est absolue et plus que jamais de droit divin. Elle est pourtant contrariée à plusieurs reprises et notamment par son alliée de toujours, à savoir l'armée, qui mène les putschs de juillet 1971 et d'août 1972. Au lendemain des coups d'État, le danger pour la monarchie vient également des universités, imprégnées par le gauchisme et le tiers-mondisme marxiste. C'est le début des « années de plomb », une époque sombre marquée par les arrestations, les tortures, les condamnations sommaires et les meurtres, que ne fit que consolider son pouvoir exercé en solitaire.

Dans un contexte de crise et de contestation interne, la reconquête territoriale du Sahara espagnol permet à Hassan II de reconstruire l'image d'un pays vainqueur et d'asseoir un pouvoir symbolique, celui du « réunificateur ». La récupération du Sahara occidental et l'avènement d'un nouvel ennemi, le Front Polisario <sup>31</sup>, accusé de « trahir la patrie », permettent en outre de créer une nouvelle alliance autour du trône. Encore une fois, le *makhzen* se reconstitue, cette fois-ci autour du ministère de l'Intérieur, bientôt dirigé par le nouvel homme fort du régime, Driss Basri. Le neo-*makhzen* fonctionne plus que jamais sous une logique patrimoniale. Les postes sont distribués aux plus fidèles tandis que les opposants ayant fait allégeance sont peu à peu réintégrés dans le *makhzen*.

Le point d'orgue de cette évolution est le gouvernement de l'alternance de 1998 dirigé par un ancien condamné à mort par contumace, le socialiste Abderrahman Youssoufi. Le développement du pays, l'élargissement des

---

31. Formation indépendantiste sahraoui qui réclame la tenue d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental et proclame la République arabe sahraoui démocratique.

contestations, ainsi que les pressions et influences internationales favorisent un timide processus de transition politique qui prétend, selon la formule de Hassan II, concilier tradition et modernité. Une voie marocaine vers une démocratie à forte empreinte rhétorique nationaliste-monarchiste, un prétendu pas en avant inspiré, encore une fois, par un passé mythifié. Le Palais trouverait un substrat historique et social aux consultations populaires, à l'octroi de droits aux femmes ou à l'élargissement des libertés, pour ne citer que quelques exemples. Au sein de cette transition marocaine, le roi reste donc la figure centrale.

### Les éléments constitutifs de la nation marocaine

#### L'antériorité de la nation marocaine

Une conviction très répandue chez les historiens, dans le discours officiel et celui des principaux acteurs politiques, des médias ainsi que dans l'imaginaire collectif du pays, est que la nation marocaine précède le mouvement national. Contrairement aux jeunes nations issues de la décolonisation, pour les théoriciens de la nation marocaine, celle-ci existe depuis longtemps et échappe à toute invention ou construction. La naissance de l'État marocain date selon eux de la dynastie des Idrissides, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'arrivée de l'islam au Maghreb, l'Occident arabe<sup>32</sup>. À peine quelques siècles plus tard, le Maroc est déjà l'un des plus grands pays au monde, splendide et victorieux. « [...] Un pays qui depuis le XI<sup>e</sup> siècle avait su défendre son identité et son indépendance, souvent gouverné par de grandes dynasties et de grands hommes et dont les réalisations architecturales et culturelles figuraient parmi les plus belles au monde. »<sup>33</sup>

De tout temps, les habitants du Maroc ont lutté contre les conquérants, partagés des valeurs et des caractères communs, existé en tant que nation et peuple, un pays d'hommes libres soumis à l'unique autorité politique et religieuse du sultan. Le Maroc – contrairement à la Lybie, à l'Algérie ou à

---

32. Lugan B., *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Paris, Perrin/Critérium, 2000.

33. Filali A., *Le Maroc et le monde arabe*, Paris, Scali, 2008, p. 29.

la Tunisie – est l'un des rares pays de la région dans lequel les Ottomans ne parviennent pas à pénétrer. Ainsi, la continuité, depuis la disparition de l'Empire abbasside et l'arrivée des almoravides au pouvoir, entre le IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque actuelle est mise en relief. Mohammed V, devenu roi, a été choisi comme symbole clef, comme relais avec ce passé glorieux supposé, comme fondement de la nouvelle communauté politique, la nation marocaine. Toute identité « périphérique » est systématiquement marginalisée et on procède à l'invention de symboles nationaux liés à l'émergence d'une nouvelle culture bien choisie par une élite dans le but de marquer les frontières d'une identité nationale, intégrée, homogène et uniforme.

## Le Grand Maroc ou le Maroc inachevé, la question territoriale

Le territoire est un élément déterminant, la base sur laquelle se sustente le tout national, la « terre-patrie ». Les territoires, remis après l'indépendance, ne seraient qu'une partie du Maroc, comme le revendiquait à l'époque le leader nationaliste et chef du parti de l'Istiqlal, Allal El Fassi. Selon lui, le *Grand Maghreb*, l'empire attribué aux ancêtres des Marocains, les anciens sultans chérifiens descendants de Mahomet, s'étendait jusqu'au fleuve Sénégal, tout près de Dakar, et comprenait le Sahara central algérien. « Tant que Tanger ne sera pas dégagé de son statut international, tant que les déserts espagnols du sud, tant que le Sahara de Tindouf à Atar, tant que les confins algéro-marocains ne seront pas dégagés de leur tutelle, notre indépendance demeurera boiteuse et notre premier devoir sera de poursuivre l'action pour libérer la patrie et l'unifier. »<sup>34</sup> La mission consistant à s'émanciper du joug colonial menée par les nationalistes était donc incomplète.

La superficie totale du territoire réclamé par El Fassi dépassait les 2000000 de km<sup>2</sup>, c'est-à-dire quatre fois le territoire acquis après l'indépendance. De toutes ces revendications, seules celles concernant l'Espagne furent récupérées. Tarfaya fut remise en 1958 et Sidi Ifni, après une petite guerre, en 1969. Le Sahara occidental fut abandonné par Madrid après la Marche verte, en 1975. Cependant les demandes souveraines à l'égard des îles Canaries sont presque

---

34. Discours d'Allal El Fassi du 27 mars 1956.

dépassées<sup>35</sup>, tandis que Sebta et Melilla ainsi que les îlots méditerranéens restent, aux yeux des nationalistes marocains, des résidus du pouvoir colonial, la dernière fraction du dossier territorial à l'encontre de l'Espagne. Source constante de conflit avec le voisin ibérique, leur « récupération » demeure un élément central du discours nationaliste et de mobilisation<sup>36</sup>.

La position marocaine par rapport à la revendication du territoire de la Mauritanie est exprimée le 10 juin 1960 par Moulay Hassan. Le futur Hassan II signale qu'il n'est pas dans son intérêt que les autorités du Maroc administrent ce pays et qu'il souhaite davantage un rapport étroit, une « union personnelle » d'État à État. En ce qui concerne le Sahara central algérien, avant même l'indépendance de l'Algérie en 1962, le président du gouvernement provisoire révolutionnaire, Ferhat Abbas, signe un document secret avec Mohammed V considérant comme inapplicable le principe du respect des frontières héritées de la colonisation. Ce pacte est refusé par l'Algérie indépendante lorsque Rabat le rend public, le 21 octobre 1963, et réclame le Sahara central algérien, ce qui déclenche la « guerre des sables ». Hassan II clôt cette affaire en février 1981, après avoir déclaré qu'il n'existe aucun conflit frontalier marocano-algérien. En dépit de certains partis marocains qui n'écarteront pas cette réclamation de leurs programmes, il ne reste officiellement que quelque 40 kilomètres

---

35. Le discours officiel n'invoque plus la souveraineté de l'archipel espagnol comme un élément central de la question territoriale inachevée. En attendant la délimitation des eaux territoriales entre l'Espagne et le Maroc autour des îles et devant la côte atlantique marocaine, les Canaries restent néanmoins dans l'imaginaire national comme une partie intégrante du royaume comme le montre leur inclusion dans les cartes des bâtiments officiels.

36. La revendication des villes autonomes et les îlots méditerranéens sont à la base des plus grandes crises bilatérales de ces dernières années entre Madrid et Rabat. En juillet 2003, une opération musclée de l'armée espagnole pour expulser de l'îlot Perejil (Leïla au Maroc) des éléments des forces de sécurité marocaines finit par la rupture quasi totale des relations entre le gouvernement de José María Aznar, alors Premier ministre, et le Royaume du Maroc. En novembre 2007, une visite officielle à Sebta et Melilla du roi Juan Carlos se traduit par le retrait de l'ambassadeur du royaume à Madrid et les condamnations les plus fermes des responsables politiques marocains qui considéraient ce voyage royal comme une « grave atteinte ». Paradoxalement, ces revendications territoriales n'ont jamais été posées clairement, ni devant la commission de décolonisation des Nations unies ni lors des rencontres entre les dirigeants marocains et leurs homologues espagnols, restant une variable de tension agitée au gré des conjonctures.

de frontière à homologuer entre les deux pays, entre Ouarkiz et la frontière marocano-mauritanienne <sup>37</sup>.

C'est au nom de l'intégrité territoriale qu'est organisée la Marche verte sur le Sahara occidental, alors sous occupation espagnole en 1975, en vertu de laquelle Hassan II devient le roi « réunificateur » <sup>38</sup>, et c'est autour de cette intégrité qu'on voit encore aujourd'hui le peuple se mobiliser contre les voisins espagnol et algérien, ce dernier étant considéré comme le principal soutien des indépendantistes sahraouis du Front Polisario. La force symbolique et mobilisatrice de la question territoriale reste intacte plus d'un demi-siècle après l'indépendance. En somme, aux yeux des nationalistes, la question ne sera résolue qu'après la récupération des « présides occupés » <sup>39</sup> de Sebta et Melilla, des îlots méditerranéens sous souveraineté espagnole, des zones limitrophes avec l'Algérie et la clôture du dossier sahraoui. Malgré la timide ouverture politique, la question territoriale, qui reste un domaine réservé de la monarchie, fait l'objet d'un consensus national.

## Un lien mystique avec le peuple marocain

La nation marocaine tient par le lien mystique qui s'établit entre le souverain et le peuple, la volonté du peuple étant l'élément constitutif de la nation. La lutte pour l'indépendance a donc instauré une communion entre le roi et son peuple dans un effort partagé et un sacrifice commun. La notion de peuple marocain continue à être l'élément constitutif de la rhétorique politique, omniprésente et toujours liée à la figure du souverain, son incarnation. Le peuple, surtout les *fellahs* (paysans), a été déterminant pour faire face aux courants modernistes de la société postindépendance. En effet, au lendemain de l'indépendance du Maroc, du fait de leur association

---

37. Pour approfondir la question territoriale dans la pensée des nationalistes marocains voir Del Pino D., « Ceuta y Melilla, las plazas de la discordia », <http://www.domingodelpino.com/index.php?id=312>, 1983; Lazrak R., *Le Contentieux territorial entre le Maroc et l'Espagne*, Casablanca, Dar el Kitab, 1974; et Lammouri M., *Le Contentieux relatif aux frontières terrestres du Maroc*, Casablanca, 1979.

38. Extrait du discours prononcé par le leader nationaliste le 16 octobre 1975.

39. Expression courante dans la rhétorique officielle, reprise par les dirigeants politiques et l'agence de communication étatique, la Maghreb Arabe Presse (MAP), ainsi que par une bonne partie de la presse nationale.

historique avec l'administration du protectorat, les élites rurales au pouvoir économique intact étaient discréditées. Rapidement, la monarchie comprit qu'en s'appuyant sur elles, elle parviendrait à s'émanciper du mouvement national. Hassan II a notamment employé les populations rurales, à majorité berbères et conservatrices, traditionnellement fidèles au pouvoir spirituel du sultan *makhzenien*, pour contrecarrer l'influence du l'Istiqlal et asseoir son autorité <sup>40</sup>.

La *bey'a* (serment d'allégeance) signifie ce lien entre le roi et son peuple. Selon Ibn Khaldoun, cette institution est un engagement à l'obéissance; le sujet s'engage à confier au roi ses affaires et à lui obéir dans tout ce qu'il fait <sup>41</sup>. Ce rituel suit des règles minutieusement établies: le souverain arrive à cheval pour montrer son pouvoir à la foule des notables qui l'attend dans l'arène. Cette cérémonie d'allégeance est centrale dans la légitimation du système politique marocain et rappelle la filiation de la monarchie avec les premiers gouvernements de l'islam à l'image des deux *bey'a* qui ont légitimé le prophète Mahomet. Mohammed V et Hassan II ont bien compris l'importance de ce pacte de soumission dans sa dimension contractuelle et symbolique, en faisant de cette cérémonie un acte fastueux et en précisant les termes de la relation d'allégeance pour élargir et consolider leur pouvoir <sup>42</sup>. Dans la tradition islamique, ce lien est l'équivalent du « droit de patronage » qui renforce le statut de sujets de Sa Majesté <sup>43</sup>.

### La monarchie, pilier central de la nation

Marquée par sa légitimité à la fois spirituelle et temporelle, grandie par le mouvement national, de plus en plus écartée du pouvoir réel après l'indépendance, la monarchie se constitue comme le pilier central de la nation. Le souverain marocain dispose d'une triple légitimité, à savoir, religieuse, en tant que descendant direct du Prophète et *Amir al Mouminin*; filiale, en tant que membre de la dynastie alaouite; et charismatique, eu égard à son

---

40. Voir Lèveau R., *Le Fellah marocain, défenseur du trône*, Paris, FNSP, 1976..

41. Voir *Al-Muqaddim*, l'un des premiers ouvrages de sociologie écrit par Ibn Khaldoun en 1377.

42. Voir Tozy M., *Monarchie et Islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

43. Voir Ennaji M., *Le Sujet et la Mamelouk : Esclavage, pouvoir et religion dans le monde arabe*, Paris, Les Mille et une nuits, 2007.

rôle dans la lutte pour l'indépendance et la construction de l'État moderne. L'État marocain revendique une longue continuité historique dont l'institution monarchique se veut la garante, une continuité symbolisée par la trilogie « Dieu, la Patrie et le Roi ». La trilogie fonde l'unité nationale.

Dans le *makhzen*, la proximité avec le sultan détermine l'influence et le pouvoir de chacun. Les liens entre le chef (compris comme un père) et son entourage sont valorisés à l'extrême. Sous Hassan II, le Maroc a évolué vers une sorte de néopatrimonialisme, il faut comprendre le pouvoir *makhzien* dans le cadre administratif, technologique et militaire de l'État moderne. « Cette situation de fait, non sanctionnée systématiquement par les textes officiels, mène à constater l'existence d'un champ politico-religieux clos et hiérarchisé où la monarchie joue le rôle d'un auteur hégémonique qui détermine la place que peuvent y occuper les autres facteurs: partis politiques, oulémas, confréries, syndicats et grandes familles politiques. »<sup>44</sup>

Mohammed V était très conscient de l'importance des symboles pour consolider la légitimité de la Monarchie. C'est à l'indépendance que l'on voit naître la devise « Allah, Al Watane, Al Malik » (Dieu, la Patrie, le Roi), qui clôt l'hymne national. En revanche, le drapeau – rouge, par opposition au blanc des dynasties précédentes –, à la fois symbole de l'État et de la dynastie régnante, est présent très tôt dans l'histoire des Alaouites. Le trône, en tant que symbole de pouvoir, apparaît aussi durant le règne de Mohammed V, de même que le carrosse sang et or des Alaouites, Mohammed V étant le premier à l'utiliser<sup>45</sup>. Tout ceci dans le but d'identifier le pays, la nation marocaine, à la monarchie alaouite. « Le roi marocain confond le passé de sa famille avec l'histoire du Maroc et l'histoire de l'Islam. Il se présente comme père et guide du peuple marocain, au-dessus du fracas politique, élément de continuité dans un contexte que lui-même essaye de peindre en termes de discontinuité et imprévisibilité. Il incarne donc la seule vraie institution

44. Tozi M., « La monopolisation de la production symbolique et hiérarchisation du champ politico-religieux au Maroc », dans *Le Maghreb musulman en 1979*, Paris, CNRS, 1981, p. 220.

45. Voir « Les Alaouites: Petits secrets d'une dynastie », *Le Journal Hebdomadaire*, n° 331, du 29 décembre 2007 au 11 janvier 2008, pp. 72-94.

au Maroc. Son autorité est du peuple parce qu'elle est de Dieu, mais il n'est responsable que devant ce dernier. »<sup>46</sup>

### L'islam, élément unificateur

Il n'est pas parce que les dirigeants du grand parti nationaliste de l'Istiqlal soient de jeunes hommes modernistes. En effet, l'essence religieuse ne fut pas fondamentale pour le nationalisme. C'est sur cette ambiguïté que s'est structuré le nationalisme marocain, tout du moins au niveau de ses cadres dirigeants, sur une contradiction apparente entre modernité politique et intellectuelle, et poids d'un discours arabo-musulman à visée politique. L'islam constitue un élément unificateur puissant au Maroc. Berbères et arabes, différents par la culture et par la langue, se retrouvent en effet dans la religion. Après l'indépendance, l'islam sert à renforcer la base politique de la monarchie et constitue un moyen de contrôle social important. « Le commandeur des croyants est en fait le premier des Oulémas [...]. Il semble évident que la Monarchie ne veut laisser à aucun autre acteur de la vie politique la possibilité de déborder sur l'islam. »<sup>47</sup> La montée progressive d'un courant islamiste d'opposition qui tente de remettre en cause l'ordre politique établi notamment par *Al Adl Wal Ihssane* (justice et bienfaisance) et de l'islamisme radical contribuent au renforcement de l'islam officiel et des manifestations de l'islam populaire.

### La sacralité de la langue arabe

Il existe un lien très étroit entre le nationalisme marocain et l'affirmation du caractère arabo-musulman de la nation. Le projet de la *umma wataniya* (État-nation), implique l'existence d'une communauté de langue et de culture, définie comme arabo-musulmane. « L'attachement à la langue arabe qui inspire toutes les politiques d'arabisation s'insère dans une continuité épistémique basée sur la métaphysique de l'identité utilisant le dogme de

---

46. Waterbury J., « La Légitimation du pouvoir au Maghreb : tradition, protestation et répression », dans *Annuaire de l'Afrique du Nord 1977*, Paris, CNRS, 1978, p. 413.

47. Léveau R., « Islam et contrôle politique au Maroc », *The Maghreb Review*, vol. 6, n° 1-2, 1981, p. 11.

l'arabe, langue de la Révélation, liée au caractère miraculeux et inimitable du Coran. »<sup>48</sup> La « marocanité » se confond donc avec l'appartenance à la religion musulmane et à la langue arabe. En enlevant le substrat culturel berbère du pays, l'État inculque l'arabe à travers la socialisation secondaire (école, fêtes nationales, médias) exigeant une intériorisation de ces symboles nationaux. Ils conditionnent la nature de l'espace discursif où s'articulent la légitimation et la contestation du pouvoir. Tout acteur social qui veut rester à l'intérieur du cadre national doit tenir compte de ces tabous que le pouvoir en place entend protéger, souvent au détriment du respect des droits de l'homme et de l'identité primaire de chacun.

À travers le questionnement de l'hégémonie de l'arabe, le mouvement *amazigh* (berbère) a remis en cause ces fondements profonds de l'espace national marocain si bien qu'aujourd'hui la question identitaire devient une question transversale abordée par nombre d'acteurs de la société civile et des partis politiques. Ces pressions conjuguées à un contexte régional (événements en Algérie dans la Kabylie berbère) et international (reconnaissance des droits linguistiques et culturels comme des droits de premier ordre) favorable ont poussé Mohammed VI à reconnaître la dimension berbère du Maroc<sup>49</sup>. Il a créé un Institut royal de la culture amazigh<sup>50</sup> et introduit la langue tamazight dans les établissements scolaires. Néanmoins, l'arabe reste la seule langue officielle de l'État et la constitutionnalisation du berbère une chimère. Ces éléments donnent l'impression que le Palais essayera, selon la formule traditionnelle, de coopter la dissidence amazighe, en élargissant son influence au sein de cette communauté tout en renforçant son autorité et sa légitimité<sup>51</sup>.

## La nation marocaine à l'aube du troisième millénaire

Depuis les années 1930, la monarchie marocaine sait l'importance de la nation comme acteur et tente, peu à peu, d'intégrer cette évolution, en en

---

48. Chekroun M., *Jeux et enjeux au Maroc*, Rabat, Éditions Okad, 1990, p. 65.

49. Dans son discours d'Ajdir, prononcé à Khénifra le 17 octobre 2001, le roi assume la composante *amazigh* dans ses dimensions linguistiques, culturelles et historiques.

50. Voir <http://www.ircam.ma>

51. Alvarado D., « A identidade no Magreb: O movimento cultural amazigh de Marrocos », *Tempo Exterior*, n° 12, segunda época, xaneiro/xuño 2006, pp. 53-62.

faisant un allié. La reconnaissance monarchique de la nation naissante se construit avec, en parallèle, un encouragement de la figure du roi par les nationalistes, celui-ci incarnant l'unité de la nation. Il est le seul acteur capable de galvaniser toutes les composantes de la société marocaine. Le manifeste de l'indépendance de 1944 est l'acte qui authentifie et légitime la monarchie au sein du mouvement national, qui l'insère au centre même de la nation et reconnaît son rôle central.

Avec l'indépendance, obtenue en 1956, l'union entre la monarchie et le mouvement national est remise en question. Tandis que les progressistes défendent une redéfinition complète des rapports entre la nation et la monarchie, les conservateurs sont partisans d'un régime constitutionnel représentatif sous l'égide du roi. En s'appuyant sur les FAR et les secteurs les plus traditionalistes, aidé par les divisions au sein de l'Istiqlal, le souverain va alors en profiter pour consolider son autorité, ce qu'Hassan II continuera après sa mort. Il n'aura de cesse de rappeler que c'est la monarchie qui a fait le Maroc et que la légitimité de la dynastie Alaouite ne date pas de son engagement dans le combat nationaliste. La constitution de 1962 consacre cette voie royale, renforcée encore par les différentes chartes magnes, jusqu'à la dernière de 1996. À la fin des années 1970, après la Marche verte et la récupération du Sahara occidental, la prétendue consécration de l'unité de la nation n'est qu'un nouvel acquis consensuel en sa faveur.

L'actuel pouvoir cherche un compromis entre l'héritage dynastique ancestral, le passé glorieux et le legs des « années de plomb ». Depuis 1999, Mohammed VI cherche à assumer le poids de quatre siècles ininterrompus de dynastie, en réconciliant les Marocains avec leur passé proche et en se pliant en quelque sorte aux demandes démoralisatrices et d'ouverture venant notamment de l'étranger; un nouveau contrat politique, une nouvelle approche dans les relations entre gouvernants et gouvernés dans le cadre d'une nouvelle conception de l'autorité. La base de cette nouveauté étant le compromis historique entre la monarchie et le mouvement national impliquant une énième réadaptation du *makhzen*. Sous cette rénovation de façade, sorte d'adaptation à l'esprit de temps et aux paramètres démocratiques en vogue, il n'y a pourtant guère de changements dans la conception patrimoniale du régime et son fonctionnement.

Sous couvert d'un discours moderne et d'ouverture, la monarchie Alaouite devient la marque d'identité du Maroc et des Marocains, l'élément central du jeu politique, l'unique décideur dans les dossiers les plus sensibles du pays, l'acteur numéro un dans la sphère économique et sociale. Elle ne fait plus l'objet de contestation, maîtrisant aujourd'hui plus que jamais toutes les pièces d'une nation qui a mis le pays entre ses mains et qu'elle a forgée et adaptée à ses propres besoins et réalités après l'indépendance. La monarchie affiche son caractère modernisateur et démocratisant, la magnitude des chantiers ouverts et de sa nature, avec des concepts comme « monarchie citoyenne » ou « monarchie exécutive » ; l'objectif étant que Mohammed VI devienne « le réformateur », à l'image de son grand-père et son père, respectivement « le libérateur » et « le réunificateur ». « Je demeurerai, cher peuple, tel que tu M'as toujours connu : le Roi de tous les Marocains dans toutes leurs composantes. Symbole de l'unité de la nation, Je demeurerai le dépositaire de la souveraineté du Royaume et de son intégrité territoriale, et le garant des droits individuels et collectifs <sup>52</sup>. »

David Alvarado

*Politologue et journaliste, consultant du CERSS (Rabat), IGADI (Bayona), Cidob (Barcelone) et du Centre d'études nationales et identitaires de la UOC (Barcelone).*

---

52. Cit. Mohammed VI dans son discours du Trône du 30 juillet 2008.